

# MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DES COTES NORMANDES

2021 – 09

## Mention d'information - RGPD

### **Accompagnement des adhérents : Maintien en emploi - Traitement pluridisciplinaire CPO (Cellule Pluridisciplinaire Opérationnelle) CPME (Cellule Pluridisciplinaire de Maintien dans l'Emploi)**

La MSA Côtes Normandes met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé «Accompagnement des adhérents : Maintien en emploi - Traitement pluridisciplinaire CPO (Cellule Pluridisciplinaire Opérationnelle) CPME (Cellule Pluridisciplinaire de Maintien dans l'Emploi) »

Dans le cadre de leurs missions d'accompagnement des assurés le service médical, le service santé sécurité au travail ainsi que le service action sanitaire et social de la MSA Côtes Normandes mettent en place un traitement de données automatisées afin d'aider à la reprise ou le maintien en emploi des actifs agricoles.

Les objectifs de ce traitement sont :

- De repérer d'éventuelles difficultés
- D'anticiper et/ou de mettre en place des solutions adaptées pour l'assuré
- De faciliter l'accès aux droits et à l'information
- De faire le lien si besoin avec des organismes extérieurs de la MSA
- De suivre les dossiers en cours
- D'effectuer des remontées statistiques anonymisées à la CCMSA.

La base légale du traitement est l'obligation légale

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- NIR
- Données d'identification
- Données de santé
- Vie personnelle
- Vie professionnelle
- Informations d'ordre économiques et financières
- Autre : motif de la demande - types de demandes- réponse à la demande formulée - informations sur démarches parallèles – observations complémentaires

Les données sont conservées :

- Les données sont conservées durant l'instruction du dossier sous l'espace du SI de la MSA CN
- Les données conservées par le service par le SST : 6 ans après la clôture des comptes qu'ils concernent
- Les données conservées par le service par le SM : 6 ans après la clôture des comptes qu'ils concernent
- Les données conservées par le service par l'ASS : la durée de conservation des dossiers d'action sociale est fixée à 6 ans après la clôture des comptes qu'ils concernent
  
- Au delà de ces périodes
- Les données de santé travail recueillies sont conservées dans le logiciel de gestion crypté du service santé sécurité au travail dans la partie médicale indépendante des données de l'activité du service jusqu'à la suppression du DIST (délai de conservation des dossiers médicaux défini par l'arrêté du 17 mai 1993).

L'accès aux données des fichiers est réservé :

- Les données recueillies sont exclusivement communiquées aux agents habilités des services ASS, SM et SST

Chaque destinataire n'a accès qu'aux informations strictement nécessaires à ses besoins, à ses fonctions, à ses missions.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA Côtes Normandes ou à son DPO :

- par courrier 37 rue de Maltot 14 026 Caen Cedex 9
- par courriel [dpo.blf@cotesnormandes.msa.fr](mailto:dpo.blf@cotesnormandes.msa.fr).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission nationale Informatique et Liberté (CNIL) – 3 Place Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07